

Contrat location N°: 18383

Entre La Société GII SAS dont le siège social est situé au

9 place Jacques MARETTE - 75015 PARIS T: 01 45 30 18 73 – dit le Prestataire

Andy RAJOHNSON - 62 rue de Verdun 78200 Mantes la Jolie Εt

Il a été arrêté ce qui suit :

CONDITIONS DE REALISATION

La Société G.I.I. met à disposition de Andy RAJOHNSON, au 9 Place Jacques Marette 75015 PARIS :

Salle à disposition	Nombre de	Equipement/Organisation	Dates	Horaires
	personnes			
Salle BLEUE	15 personnes	8 tables et 18 chaises en U 1 vidéoprojecteur 1 paper board 1boite de 4 feutres de 4 couleurs	17/12/2019	18h30-22h

Contact: Andy RAJOHNSON - andry1287@gmail.com - Tél: +33 644720761

FACTURATION

En contrepartie de cette location, **Andy RAJOHNSON** s'engage à acquitter les frais suivants : **Prix de la location de salle** : 150,00 € HT/soirée = 150,00 € HT

Soit un total de : 150,00 € HT + 30,00 € (TVA 20%) = 180,00 € TTC

La facturation des locations se fera chaque fin de mois et sera payable à réception. Aucun escompte n'est consenti pour un paiement anticipé.

ANNULATION

En cas d'annulation dans un délai inférieur à 15 jours, le montant total dudit contrat signé sera facturé, déduction faite des dates déjà réalisées et

En cas d'incivilité ou de non-respect des règles de bonne conduite avec les autres usagers (coworkers nomades et Open space ou Bureaux, exposants et visiteurs Galerie d'Art) et de la propreté des espaces collectifs (Espace Pause et sanitaires), le Prestataire pourra mettre fin au contrat qui le lie au Bénéficiaire sans préavis. Cette notification pourra être faite par email ou lettre recommandée avec avis de réception. Le Bénéficiaire s'engage à prendre soin des locaux ainsi que du matériel et du mobilier mis à sa disposition. Le Prestataire se réserve le droit de facturer des frais de remise en état en cas de dégradation

Fait à Paris le 06/12/2019 Pour Andy RAJOHNSON Signature et Cachet

Pour GII SAS Michel LORA, Président Signature et Cachet

